

**L'Esprit
du
lieu**

Proposition de mécénat 2016

Pour le projet artistique

de Gilles Bruni

Circum-lacustre

Etat des lieux autour du lac de Grand-Lieu



CONTACT

Association l'Esprit du lieu
Arnaud de la Cotte
arnaud.delacotte@orange.fr
06 83 98 26 47

www.lespritudulieu.fr

Le blog du projet :
<http://circumlacustre.blogspot.fr/>

• L'Association l'Esprit du lieu

L'Esprit du lieu est une association loi 1901 qui met en œuvre des projets artistiques et culturels en lien avec les communes et les partenaires locaux autour du lac de Grand-Lieu, entre agglomération nantaise et Pays de Retz. Ces projets prennent la forme de résidences d'artistes, d'actions et de rencontres culturelles, qui se concrétisent par des livres, des expositions, des projections de films, des ateliers de création et des temps d'échanges avec les habitants.

UN CONCEPT FORT

L'Esprit du lieu se distingue par sa volonté de créer une relation privilégiée entre les auteurs, les artistes et les habitants. L'Esprit du lieu propose aux artistes de travailler à partir du lieu et de ses représentations. Un désir fort : construire un espace de création artistique et de rencontre. Le concept même d'une résidence d'artistes est la pleine contribution des participants avec deux enjeux : partage et proximité avec le public.

UN PROJET ARTISTIQUE OUVERT

La découverte, les échanges et les rencontres avec les habitants. Un moyen de grandir ensemble et de vivre une expérience humaine et unique. Motivée par le souhait de développer des liens entre la création littéraire et les différentes pratiques artistiques de l'art contemporain. Au fil des années se constitue un patrimoine artistique et culturel inspiré par l'Esprit du lieu.

UN RÉSEAU DE 42 PARTENAIRES

L'association reçoit le soutien de 3 partenaires financiers institutionnels : le Ministère de la Culture et de la Communication, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, ainsi que de 14 communes. L'Esprit du lieu est également ancré dans un réseau de 25 partenaires culturels et associatifs, au niveau local et régional : des bibliothèques, les établissements scolaires, les associations de jeunesse, des libraires et les cinémas.

UNE AVENTURE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Constamment en évolution, l'association l'Esprit du lieu poursuit et développe ses actions en 2016, avec l'accueil de deux écrivains, d'un artiste plasticien en résidence, ainsi qu'avec la poursuite du projet cinéma.

Depuis 2012 : 2200 personnes touchées par les actions de l'Esprit du lieu

- 75 rencontres organisées
- 1 œuvre pérenne à Corcoué-sur-Logne
- 2 films courts documentaires réalisés

En 2015 : 1000 personnes ont assisté aux 25 rendez-vous organisés en partenariat avec 35 associations et structures culturelles.



Circum-lacustre

CIRCUM-LACUSTRE / ÉTAT DES LIEUX AUTOUR DU LAC DE GRAND-LIEU EST UN PROJET ARTISTIQUE PROPOSÉ PAR GILLES BRUNI. IL SE DÉROULERA DANS LE CADRE D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE AVEC L'ASSOCIATION L'ESPRIT DU LIEU DE MAI 2016 À DÉCEMBRE 2017.



Né à Nantes, en 1959, Gilles Bruni fait des études agricoles au milieu des années 70. Après une reprise d'études à l'université de Rennes 2, il obtient un doctorat d'arts plastiques en 1997. Parallèlement, il initie un champ d'expérimentation commun avec Marc Babarit, à ciel ouvert, sous l'appellation « d'installation paysagère » en France comme à l'étranger (Allemagne, USA, Canada, Danemark, Italie, Autriche, Venezuela).

En dehors de cette collaboration singulière, Gilles Bruni prolonge ce travail, croisant son questionnement autour du paysage avec celui de l'écologie du lieu, ses habitants et leur histoire, s'ouvrant à de nouvelles collaborations pluridisciplinaires et à des partenariats locaux. Dans ses réalisations il cherche à intégrer de nouvelles approches (participatives, sonores, poétiques...) et des publications à sa pratique du site et de la photographie.

Le site web de Gilles Bruni : <http://www.gillesbruni.net/>

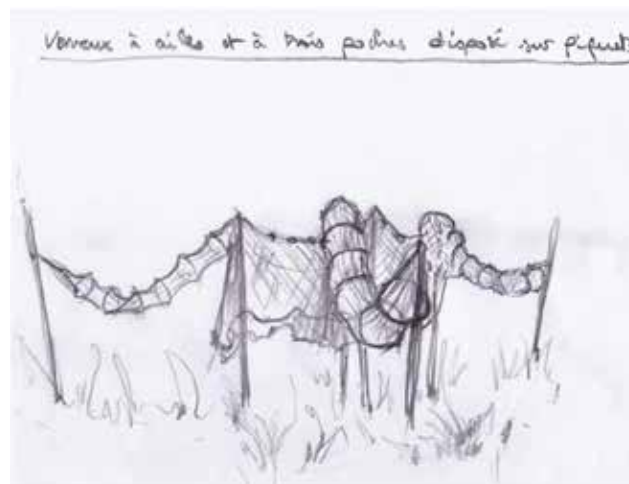
• présentation du projet *Circum-lacustre*

Avec *Circum-lacustre*, Gilles Bruni propose un voyage artistique autour et sur le lac de Grand-Lieu. Il va s'immerger dans le lieu pour retrouver les circulations à travers les usages du lac : la protection et la gestion du milieu, l'agriculture, la chasse, la pêche, la recherche scientifique, le tourisme...

Pendant deux, Gilles Bruni habitera le lieu : il va circuler, visiter, observer pour construire son expérience artistique du lieu : suivre les riverains, retrouver les usages du lac... collecter des témoignages, des objets, des délaissés - relever des traces, des tracés - parcourir les rives, les chemins des marais en été, naviguer sur les eaux en compagnie des gestionnaires et des usagers des lieux. Le temps est indispensable pour comprendre le lieu.

Le projet comprendra une série de rencontres avec les publics sous forme de randonnées, d'ateliers participatifs... et s'achèvera à l'automne 2017 par une exposition dans plusieurs lieux autour du lac (en partenariat avec les communes, les associations et les lieux touristiques).

Un blog <http://circumlacustre.blogspot.fr/> permet de suivre le déroulement du projet. A la fin de la résidence, des expositions seront présentées dans des lieux en partenariat avec les communes, les associations, les bibliothèques, les médiathèques et les lieux touristiques... Enfin une publication viendra clore l'expérience.



Dessin :
Gilles Bruni.

Pourquoi devenir mécène ?

L'association l'Esprit du lieu reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région des Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique et des communes autour du lac de Grand-Lieu. En soutenant l'association par votre action de mécénat vous offrez une opportunité au projet de se concrétiser. Vous accordez donc votre aide à un projet local, entre agglomération nantaise et Pays-de-Retz.

En 2016 / 2017, le budget du projet *Circum-lacustre* est de 16 500 euros, notre objectif est d'atteindre 6500 euros de mécénat sur les 2 années.

UN ENGAGEMENT AUPRÈS DE VOS CLIENTS

L'aventure l'Esprit du lieu : un engagement culturel et éthique permettant de faire vivre la culture en milieu rural et de soutenir un projet qui valorise votre territoire auprès de nos publics qui sont aussi vos publics.

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE L'ENTREPRISE

En s'associant au projet de l'association, votre entreprise développera sa visibilité auprès des acteurs du territoire. Votre marque sera associée aux outils de communication de l'association: site Internet, page Facebook, flyers.

DYNAMISER SON IMAGE

Devenir mécène vous permet de développer des actions de communication à destination de vos clients, vos partenaires et vos collaborateurs.

LES AVANTAGES FISCAUX POUR LES ENTREPRISES

Selon la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, le donateur peut bénéficier d'un taux de réduction d'impôt de 60 % du montant du don, pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés pour celles ayant effectué des dons au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.

• visibilité de votre engagement

Selon le montant de votre don, le logo de votre entreprise sera présent sur les documents en lien avec le projet *Circum-lacustre*. Le nom de votre entreprise sera cité lors des évènements liés au projet : expositions, rencontres publiques.

	200 euros	500 euros	1000 euros
Logo présent sur les flyers et affiches			
Logo présent sur les dossiers de presse et de présentation			
Logo présent sur le site internet de l'association et le blog			
Remerciements lors de tous les évènements liés			
Remerciements dans le cadre d'une édition			
Visites privilégiées de l'exposition			
Temps de rencontre et d'échange avec l'artiste			

La signature d'un contrat de mécénat permettra de fixer les engagements de chacun. Vous pourrez fixer votre engagement financier sur un 1 ou sur 2 ans.

• les contreparties fiscales du mécénat

Vous donnez	Réduction d'impôts	Coût réel
200 euros	120 euros	80 euros
500 euros	300 euros	200 euros
1000 euros	600 euros	400 euros

L'association l'Esprit du lieu a obtenu l'accord de la Direction des finances publiques en date du 6 août 2012. Elle vous délivrera un reçu fiscal sous la forme d'un document CERFA.



Le Pont, Collaboration Bruni-Babarit (B/B), Frac des Pays de la Loire, La Garenne Lemot, Clisson - 1989.

CONTACT

Association l'Esprit du lieu

Arnaud de la Cotte

arnaud.delacotte@orange.fr

06 83 98 26 47

www.lespritdulieu.fr

Le blog du projet :

<http://circumlacustre.blogspot.fr/>